

Précautions associées aux types de ventilation Non invasive (CPAP- BiPAP – Optiflow – Airvo)

SECTEUR HOSPITALIER¹

Ventilation Non Invasive (VNI) : CPAP-BiPAP-Optiflow-Airvo

USAGER	CONDUITE À TENIR	DÉPISTAGES
1. Usager symptomatique/ Suspecté avec ou sans critère d'exposition ou COVID-19 confirmé	Suspension de l'appareil : ACO (CNESST) (Avis médical obligatoire) Maintien appareil : ACO²	Si test négatifs et aucun diagnostic différentiel ↓ Redépister dans 24h ↓ Si négatif mettre en précautions additionnelles gouttelettes contact pendant 5 jours Si positif ↓ Maintien des précautions additionnelles ACO selon les critères de rétablissement
2. Usager Contact étroit asymptomatique rétabli de la COVID depuis plus de 2 mois avec critère d'exposition dans les 7 derniers jours ou qui provient d'une unité en éclosion	En attente du résultat : ACO Maintenir les précautions additionnelles ACO jusqu'à l'obtention du premier résultat négatif Suspension de l'appareil : GC (Avis médical obligatoire) OU Maintien de l'appareil : GC	Dépistage à 48h et maintien des précautions additionnelles pour 7 jours (Si résultat positif se référer à la situation #1)
3. Usager asymptomatique Usager qui ne présente aucun symptômes de la COVID après évaluation et sans critère d'exposition dans les 7 derniers jours	Utilisation de l'appareil Pratiques de base et port du masque si l'utilisateur a des critères de vulnérabilité	Dépistage seulement si l'utilisateur développe des symptômes ou avec des critères d'exposition (Se référer à la situation # 1)

Légende :

GC : Gouttelettes-contact et pratiques de base

GCO : Gouttelettes-contact et protection oculaire

ACO : Aérienne-contact et protection oculaire chambre privée avec pression négative ou chambre privée avec porte fermée

¹ Hébergement : Il est possible de mettre en chambre partagée un usager avec VNI (qui n'a pas de symptôme, aucun critère d'exposition et un dépistage négatif).

² Jusqu'à 6 heures de temps d'attente après l'arrêt de l'appareil (CPAP, BiPAP, Optiflow/Airvo)

Précautions associées aux types de ventilation Non invasive (CPAP- BiPAP – Optiflow – Airvo)

Particularités liées à l'usage des CPAP / BiPAP

Avant de faire venir l'appareil de l'utilisateur, s'assurer que la famille a procédé à un nettoyage des composantes selon les recommandations d'usage du fabricant.

S'il est impossible de retirer le système d'humidification (tel qu'illustré ci-dessous), il faut alors modifier les paramètres internes pour enlever l'option. → **Seul un inhalothérapeute qui a les compétences pour modifier les paramètres internes et les différentes composantes du circuit devrait procéder aux modifications.** Porter une attention particulière au niveau du confort et du déclenchement de l'utilisateur en particulier dans les cas neuromusculaires.

Indications pour l'inhalothérapeute :

- Favoriser un masque facial **sans** valve expiratoire plutôt qu'un masque nasal ou narinaire.
- Ajout d'un « Heat and Moisture Exchangers » (HME) dans le circuit de l'utilisateur en outrepassant le système d'humidité chauffant :
 - Changer DIE.
- Ajout d'un **port expiratoire** avec filtre :
 - Changer le filtre DIE.

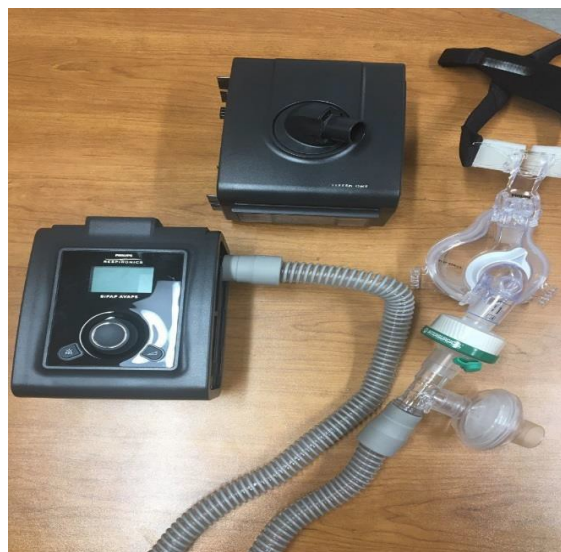
Rappels :

- Installer le masque sur le visage de l'utilisateur **avant** de mettre l'appareil en marche.
- Un usager avec VNI en PBP peut partager sa chambre avec un usager vert sans VNI.
-

Exemples de montage :



Masque avec valve expiratoire obstrué
Retrait de l'humidificateur chauffant
Ajout d'un HME et valve expiratoire avec filtre



Masque sans valve expiratoire
Retrait de l'humidificateur chauffant
Ajout d'un HME et valve expiratoire

Références : Interventions médicales générant des aérosols chez les cas suspectés ou confirmés Covid-19, INSPQ, version 3.2, 22 janvier 2021. Consulté au [Interventions médicales générant des aérosols chez les cas suspectés ou confirmés COVID 19 \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca/fr/actualites/actualites-2021/interventions-medicales-generant-des-aerosols-chez-les-cas-suspectes-ou-confirmes-covid-19)

Direction émettrice : Direction Générale

Entrée en vigueur : 2021-03-25

AMC-DG-10010

Révision : 2023-07-31

Précautions associées aux types de ventilation Non invasive (CPAP- BiPAP – Optiflow – Airvo)

SECTEUR HORS HOSPITALIER (Incluant CHSLD, URFI) Ventilation Non invasive (VNI) : CPAP- BiPAP

USAGER	CONDUITE À TENIR	DÉPISTAGES
1. Usager symptomatique / Suspecté avec ou sans critères d'exposition Ou COVID-19 confirmé	Suspension de l'appareil : ACO (CNESST) (Avis médicale obligatoire)	Si test négatif et aucun diagnostic différentiel ↓ Redépister dans 24h ↓ Si négatif mettre en précautions additionnelles gouttelettes contact pendant 5 jours ↓ Si positif ↓ Maintien des précautions additionnelles ACO selon les critères de rétablissement
	Maintien appareil : ACO	
2. Usager avec Contact étroit asymptomatique rétabli de la COVID depuis plus de 2 mois Usager avec critère d'exposition dans les 7 derniers jours ou qui provient d'une unité en éclosion	Suspension de l'appareil : GC	Dépistage q 48h et maintien des précautions additionnelles pour 7 jours. (Si résultat positif se référer à la situation #1)
	En attente du résultat : ACO Maintenir les précautions additionnelles ACO-jusqu'à l'obtention du premier résultat négatif Suspension de l'appareil : GC (Avis médicale obligatoire) OU Maintien de l'appareil : GC	
3. Usager asymptomatique Usager qui ne présente aucun symptôme de la COVID après évaluation et aucun critère d'exposition dans les 7 derniers jours	Utilisation de l'appareil Pratiques de base (port du masque de procédure non requis en CHSLD)	Dépistage seulement si l'utilisateur développe des symptômes ou présente des critères d'expositions. (Se référer à la situation # 1)

Légende :

GC : Gouttelettes-contact et pratiques de base

GCO : Gouttelettes-contact et protection oculaire

ACO : Aérienne-contact et protection oculaire chambre privée avec pression négative ou chambre privée avec porte fermée

Références : Interventions médicales générant des aérosols chez les cas suspectés ou confirmés Covid-19, INSPQ, version 3.2, 22 janvier 2021. Consulté au [Interventions médicales générant des aérosols chez les cas suspectés ou confirmés COVID 19 \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca/fr/actualites/actualites-2021/interventions-medicales-generant-des-aerosols-chez-les-cas-suspectes-ou-confirmes-covid-19)

Direction émettrice : Direction Générale

Entrée en vigueur : 2021-03-25

AMC-DG-10010

Révision : 2023-07-31